

OPEL MOKKA 2 ULTIMATE (Ref:O200922)**Véhicules
d'occasion**

Cylindrée	1.2 cc
Carburant	ESSENCE
PUISSANCE (CV)	130 cv 6 ch (96kw)
CO2	137 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	SUV 4X2
KM	20.222km
Immat	07/10/2024

Couleur
GRIS KONTRAST

21.600 € TVAC

OPTIONS

Alcantara/Similicuir - Avertissement de trafic arrière - Commutation automatique des feux de route et de croisement - Phares Full LED - Peinture métallisée - Siège conducteur massant - Siège conducteur avec support lombaire à commande électrique -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir avant - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement avant et arrière - allumage automatique des feux et détecteur de pluie - apple carplay + androidauto - appuie-têtes arrière - assistant de maintien de voie - avertissement de collision - avertissement de fatigue - avertisseur d'angle mort - bluetooth - caméra de recul - ciel de toit noir - climatisation automatique - contrôle de la pression des pneus - coques de rétro noir brillant - détecteur de piétons - Écran central multimédia 10" - feux de jour à led - frein de stationnement électronique - freinage actif d'urgence - jantes en aluminium 18" - phares à led - phares antibrouillard led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseur intérieur à atténuation automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système de limitation de vitesse - système de navigation - système ecall (appel d'urgence automatique) - tableau de bord numérique 12" - tissu / similicuir - toit en couleur noir - tuner/radio - usb - usb arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.